



FLASH SAS 94

N°1 AUTOMNE 2023

Sous le sigle SAS 94 se cache le **Service d'Accès aux Soins du Val de Marne.**



SAS

Service d'accès aux Soins

Territoire du Val de Marne



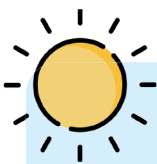
Pour qui ?

Pour **les patients ayant composé le 15** et ne nécessitant pas de soins techniques ou urgents après évaluation par le médecin régulateur du 15



Pourquoi ?

Pour **orienter ces patients vers une consultation de médecine de ville**



Quand ?

En **semaine** du **lundi** au **vendredi** de **8h à 20h** le **samedi** de **8h à 12h**



Où ?

Sur le Val-de-Marne avec **les structures territoriales** comme les Communautés Professionnelles Territoriales de Santé (CPTS), ou auprès **des médecins libéraux volontaires**

Un SAS comment ?

Appel au 15
d'un patient (8h/20h)

Urgence vitale

Urgence relative

Médecin du SAMU

Médecin régulateur
de médecine générale

Conseil

Les secrétaires du
SAS = OSNP*

(via la plateforme SAS, les CPTS, ...)

* Opérateur de Soins Non Programmés

RDV avec le
médecin traitant

RDV médecin installé
en ville

Si médecin traitant
indisponible

2 possibilités de participer au SAS en tant que médecin généraliste :

- Médecin régulateur de médecine générale au 15 * ou
- Médecin installé en ville, volontaire pour prendre en consultation des patients orientés par le SAS. *



Nous contacter : sas.samu94@aphp.fr